



## Vice de procédure de jugement

Par **ficelle28**, le **25/01/2017** à **16:58**

Bonjour,

Je ne sais par où commencer, une association protectrice des animaux est venue chez moi et à "constater" une mauvaise détention et conditions de vie des animaux résultats il repartent avec les animaux. attente du jugement, je reste sans nouvelle.... Mon conjoint reprends des chiens et presque 1an après qu'ils soient venus chercher les 1ers, il revient avec la gendarmerie me dire qu'ils sont là pour prendre tous les animaux sur la propriété car ils exécute le jugement, or je n'ai reçu ni convocation au tribunal, ni compte rendu du jugement.

J'aimerais savoir ce que je peux faire ?

Merci à ceux qui me répondront.